

Honoraires relatifs aux prestations détachables

Prestations	Montant TTC
Promesse de vente	240 EUR
Avenant	60 EUR
Procuration sous seing privé	60 EUR
Procès-verbal d'assemblée générale de société	60 EUR
Déblocage de prêt	60 EUR
Rédaction de statuts de société civile (hors frais de formalités)	1 200 EUR
Rédaction d'un bail commercial	15% du loyer annuel (minimum 1 200 EUR)
Cession d'un fonds de commerce	3% du prix de vente (minimum 3 000 EUR)
Mission de séquestre fonds de commerce - opposition des créanciers	960 EUR
Assistance rédaction d'un testament olographe et conservation	180 EUR
Gestion des encaissements de l'indivision successorale (par encaissement)	18 EUR
Règlement de facture (par facture)	18 EUR
Frais de déplacement	3 EUR/km (minimum 15 EUR)
Compte de répartition entre héritiers/ayant-droits	800 EUR
Acte de dépôt	120 EUR
Convention de quasi-usufruit	600 EUR
Déclaration d'option du conjoint survivant	360 EUR
Certification de signature (en dehors d'un dossier en cours)	24 EUR
Acte de substitution	60 EUR
Requête juge des tutelles	240 EUR
Remboursement de prêt	120 EUR

Les montants indiqués sont donnés à titre indicatif. Ils peuvent être ajustés en fonction de la complexité du dossier, des diligences accomplies et des éventuels frais supplémentaires liés à des formalités spécifiques. Un devis personnalisé peut être établi sur demande.



Office notarial de Maître Amaury Deschamps

6 bis avenue des Bonshommes 95290 L'ISLE ADAM - 01.78.76.55.66 - etude.deschamps@paris.notaires.fr